

Les vingt ans de l'Association de la Revue Militaire Suisse

Autor(en): **Chuard, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **133 (1988)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les vingt ans de l'Association de la Revue Militaire Suisse

par le colonel Jean-Pierre Chuard

1968-1988. Il y a vingt ans que l'Association de la Revue Militaire Suisse (ARMS) existe et qu'elle publie notre périodique sous sa propre responsabilité. C'est une étape importante qu'elle estime légitime de marquer, non pour se décerner un brevet d'autosatisfaction, mais pour mesurer le chemin parcouru.

Les quelques pages qui suivent ne constituent pas un bilan de son activité. Plus modestement, elles visent à rappeler les circonstances dans lesquelles l'Association a été créée et a pu se développer. Elles voudraient évoquer aussi les moyens mis en œuvre afin d'apporter aux lecteurs de la *Revue Militaire Suisse* une information de nature à enrichir leurs connaissances et à nourrir leurs réflexions.

L'ARMS est née officiellement à Lausanne, le samedi 14 décembre 1968. Son assemblée constitutive apparaissait, au-delà des opérations statutaires et des préoccupations du moment, à la fois comme l'aboutissement de longs travaux et le point de départ d'une nouvelle tranche de vie. Pour l'Association, forte de l'appui des sections romandes et de la section bernoise de la Société suisse des officiers ainsi que du Comité central de celle-ci, il s'agissait de respecter une

belle tradition et de réussir un pari, loin d'être gagné d'avance.

Une revue plus que centenaire

En 1968, la *Revue Militaire Suisse* entrait dans sa 113^e année. Fondée en 1856 par le colonel Ferdinand Lecomte (1825-1899)¹, elle avait acquis «une audience immédiate», sachant «conserver un judicieux équilibre entre les aspects pratiques et théoriques des problèmes militaires»². Quarante ans plus tard, en 1896, Lecomte faisait appel, pour diriger la *RMS*, à son neveu, le colonel Fernand Feyler (1863-1931)³ qui se révélait, en particulier pendant la Première Guerre mondiale, un remarquable chroniqueur.

Feyler avait souhaité voir Roger Masson (1894-1967)⁴ lui succéder.

¹ EDDY BAUER, «Le colonel-divisionnaire F. Lecomte», dans *RMS* 1956, pp. 251-258; *Ecrivains militaires vaudois, choix de textes et de documents*, Lausanne 1975, pp. 87-101.

² MARC LAMUNIÈRE, «La Revue Militaire Suisse a cent ans d'existence», dans *RMS* 1956, pp. 215-216.

³ GEORGES RAPP, «Le colonel F. Feyler au service de la défense spirituelle de la Suisse», dans *RMS* 1956, pp. 258-266; *Ecrivains militaires vaudois*, pp. 115-130.

⁴ R.-H. WÜST, «Le brigadier Roger Masson, De la crise à la veille de 68», dans *RMS* 1980, numéro hors série du 125^e anniversaire, pp. 25-27.

Celui qui allait devenir le chef de notre SR des années 39-45 prit en main la *RMS* en 1931. Il la rédigea jusqu'à sa mort, lui consacrant le meilleur de son expérience et de son talent.

Depuis plusieurs années déjà, le brigadier Masson se préoccupait de l'avenir de «sa» Revue, tant sur le plan de sa rédaction que sur celui de son exploitation. Après avoir appartenu à Lecomte puis à Feyler, la *RMS* était devenue, en 1911, la propriété des Imprimeries Réunies, à Lausanne. Elles en assuraient l'édition, l'administration et l'impression⁵.

Mais, malgré les efforts des uns et des autres et en raison principalement d'un nombre d'abonnés trop faible, la *RMS* ne parvenait pas à sortir des chiffres rouges. Et, en été 1967, la société éditrice faisait connaître son intention soit de mettre un terme à l'édition de la Revue, si elle ne recevait pas une allocation substantielle de la SSO, soit de céder gratuitement ses droits à un organisme à définir.

Que faire? Directement concernée, la Société suisse des officiers se tourne alors du côté du colonel André Petitpierre, membre du Comité central, et le charge d'étudier les moyens à mettre en œuvre pour «sauver» la *RMS*. Au début de 1968, le colonel Petitpierre peut résumer la situation en ces termes:

«1. Le problème posé par le propriétaire de la *RMS* pourrait être tranché par un désintéressement de la SSO et un abandon de la publication de cette Revue. L'intérêt et la

sympathie que rencontre, parmi les officiers, la *RMS*, l'obligation morale de soutenir une revue fondée et animée depuis plus de cent ans par des officiers, doivent nous engager à écarter résolument une telle hypothèse.

2. Le maintien de la *RMS* pose une série de problèmes qui doivent trouver une solution rapide. Ce sont notamment:

- propriété de la *RMS*,
- équilibre financier,
- rédaction,
- coordination et animation.

3. L'étude de la réorganisation de la *RMS* sera menée avec la collaboration des présidents des sections romandes de la SSO.»⁶

C'est sur cette base que se construit, durant toute l'année 1968, l'*Association de la Revue Militaire Suisse*. Tandis que l'aide morale et financière de la SSO est obtenue, une convention est signée avec les Imprimeries Réunies abandonnant tous leurs droits d'édition, mais continuant à imprimer la *RMS*. Quant aux statuts, ils fixent:

Article 2

L'Association a pour but d'éditer et de publier, sous le nom de REVUE MILITAIRE SUISSE, une revue

⁵ J.-P. CHUARD, *Une odeur d'encre, Les 75 ans de la Société 24 heures – Imprimeries Réunies s.a., 1907-1982*, Lausanne 1982, pp. 170-171.

(6) «Situation de la *Revue Militaire Suisse* à fin 1967» (6 janvier 1968). *Archives de l'ARMS*.

d'information militaire, destinée notamment à faciliter l'échange d'idées sur les problèmes militaires et à développer les connaissances militaires et la culture générale des officiers.

L'Association s'interdit tout but lucratif.

Article 3

La REVUE MILITAIRE SUISSE est un organe officiel de la Société suisse des officiers.

Article 4

Sont membres de l'Association les sociétés cantonales d'officiers des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève.»⁷

Les rédacteurs de la Revue

L'Association constituée sous la présidence du colonel André Petit-pierre, son comité⁸ se met immédiatement au travail. Son premier souci est d'assurer la parution régulière de la *RMS* et de lui conserver son excellent niveau.

Depuis le décès du brigadier Masson, le colonel-divisionnaire Marcel Montfort (1892-1971)⁹, qui, de tout temps, avait été l'un des plus fidèles collaborateurs de la Revue, s'était chargé de sa rédaction *ad interim*. A fin 1968, avec ce sens du devoir qui était la marque dominante de sa personnalité, il accepte d'en devenir, pour un temps

limité, le rédacteur en chef en titre. Et, pendant deux ans et demi, tant que ses forces le lui permettent, Marcel Montfort rédige la *RMS* avec une précision remarquable.

A qui faire appel pour assurer la succession du divisionnaire Montfort? Une fois de plus, on envisage de constituer un comité de rédaction. Cette possibilité est rapidement écartée, l'Association étant convaincue, comme l'avait déjà été le brigadier Masson, que la solution la plus efficace est de confier à un seul rédacteur la responsabilité de la Revue. Et cela d'autant plus qu'elle sait pouvoir compter sur Michel Montfort¹⁰, alors major EMG, qui, tout en s'inspirant de l'exemple de son père, amène de nouveaux collaborateurs,

(7) Les statuts de l'ARMS furent adoptés lors de l'assemblée constitutive du 14 décembre 1968. Ils furent signés par les présidents et les secrétaires de sections de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève de la SSO, ainsi que par le président central et le secrétaire de la SSO. *Archives de l'ARMS*. (La section du Jura rejoindra de plein droit dès sa constitution.)
(8) Comité composé d'un représentant de chaque section cantonale. Un caissier lui fut ensuite adjoint. Procès-verbal de la séance du 14.12.1968.

Archives de l'ARMS.

(9) «Hommage au colonel-divisionnaire Marcel Montfort», dans *RMS* 1971, pp. 297-299; *Ecrivains militaires genevois, Choix de textes et de documents*, Lausanne 1978, pp. 143-151; J.-J. CHOUET, «Le divisionnaire Marcel Montfort», dans *RMS* 1980, numéro du 125^e anniversaire, pp. 41-42.

(10) J. DELLA SANTA, «Le divisionnaire Michel Montfort, deuxième rédacteur sous le nouveau statut», *ibid.*, pp. 49-51.

innove dans plusieurs domaines, jusqu'au jour où, promu divisionnaire et sous-chef EM du groupement de l'instruction, il doit «passer la main».

Au début de 1979, c'est l'entrée en fonctions du colonel EMG Paul Ducotterd¹¹, l'actuel rédacteur en chef. Paul Ducotterd paraît tout désigné puisqu'avant de devenir officier instructeur d'infanterie, il a été journaliste et directeur d'un périodique à Fribourg.

Sous son impulsion, la *RMS* poursuit le rajeunissement de sa présentation. Elle orne sa couverture de photographies, adopte une justification sur deux colonnes, élargit ses horizons, se donne un éditorial par mois. Et j'en passe.

Si l'on a renoncé à doter la *RMS* d'un comité de rédaction, du moins ses rédacteurs peuvent-ils compter sur l'appui d'adjoints: hier, le colonel EMG Frédéric de Mulinen; aujourd'hui, le colonel EMG Jean-François Chouet.

Les soucis de gestion

Les problèmes rédactionnels, si importants qu'ils soient, ne sont pourtant pas – et de loin – les seuls auxquels la jeune *ARMS* se trouve confrontée. Dès sa création, elle s'attache à

- réorganiser l'administration,
- augmenter le rendement publicitaire,
- accroître le nombre des abonnements.

Et cela dans la perspective avouée

d'équilibrer, le plus rapidement possible, un budget bien fragile.

L'administration d'abord. A fin août 1969, le lieutenant-colonel E. Buetiger quitte, après quarante ans de fidèles et loyaux services, ses fonctions d'administrateur. Il est remplacé, dès le début de l'année suivante, par le major Eric Juvet, sous-directeur administratif de la *Feuille d'Avis de Lausanne* (*24 heures* dès 1972). En contact permanent avec le comité de l'*ARMS*, le major Juvet organise des campagnes de promotion, rationalise la diffusion de la *RMS* et fait passer – autres simplifications – le fichier des abonnés sur ordinateur. Ce qui permet au président Petitpierre de constater: «La gestion et l'administration de notre Revue ne posent pratiquement aucun problème.»¹²

Le major Juvet prend sa retraite à fin 1975. Son successeur à *24 heures*, M. Gérard Beaud, veut bien aussi se charger de l'administration de la *RMS* dont le tirage contrôlé se situe autour de 2500 exemplaires¹³.

L'*ARMS*, à la présidence de laquelle le divisionnaire Denis Borel a succédé au colonel Petitpierre dès l'assemblée générale de 1975, va également vouer tous ses soins au problème des abonnements. Un problème que la

(11) DENIS BOREL, «Le colonel Paul Ducotterd, l'actuel rédacteur en chef», *ibid.*, pp. 57-58.

(12) Rapport d'activité sur le cinquième exercice 1973. *Archives de l'ARMS*.

(13) Rapport présenté à l'assemblée générale 1976. *Archives de l'ARMS*.

RMS n'est pas seule à connaître dans le monde de l'édition...

Comment le résoudre? Où trouver de nouveaux abonnés? Par quels moyens faire la chasse aux désabonnements? Et limiter les services gratuits? Les comités successifs s'accrochent: propagande dans les écoles d'aspirants, auprès des officiers encore non abonnés. Résultats tantôt modestes, tantôt encourageants. Périodiquement, on évoque la possibilité – comme c'est le cas, en Suisse alémanique, pour l'*Allgemeine Schweizerische Militärische Zeitschrift* – de rendre l'abonnement à la *RMS* obligatoire pour tous les membres des sections romandes de la SSO. Mais l'opinion prévaut largement selon laquelle «c'est la qualité de notre Revue qui doit attirer les lecteurs et non pas une obligation statutaire»¹⁴. Le rapport présenté à l'assemblée de 1980 précise encore ce point de vue, en insistant sur le rôle des sections cantonales dans la diffusion de la *RMS*. Elles sont invitées à

- rappeler le devoir pour tout officier de développer ses connaissances militaires,
- souligner l'intérêt de s'abonner à une revue qui fournit régulièrement des éléments d'une formation continue.

Et le divisionnaire Borel d'ajouter: «Dans un même esprit et pour sa part, il appartient à la direction de notre Revue de tout mettre en œuvre, non seulement pour publier un périodique d'un haut niveau militaire et rédactionnel, mais en-

core pour faire bénéficier de son apport un nombre toujours plus grand de lecteurs. C'est dans cette intention que nous avons entrepris, en 1979, et poursuivons, en 1980, un effort marqué de propagande auprès du corps des officiers romands.»¹⁵

L'action est couronnée de succès: 548 nouveaux abonnements, soit une augmentation de 24% du nombre de lecteurs en une année. L'effort continuera et le cap des 3000 exemplaires, selon le tirage contrôlé, sera dépassé en 1984 et solidement confirmé en 1986-1987.

Autre problème: celui de la publicité dont l'apport est indispensable à l'équilibre des finances. Après plusieurs années de collaboration avec Publicitas et sa filiale Permedia, l'ARMS assume seule, dès 1986, la responsabilité de la gestion de la publicité et de son acquisition. Elle est aidée, dans cette tâche difficile, parfois fastidieuse, par une Commission de promotion de la publicité, créée en 1985 et composée de sept membres représentant les sections romandes de la SSO. Les premiers résultats sont prometteurs. Le président de l'Association, le colonel EMG Louis Pittet, qui a succédé en 1980 au divisionnaire Borel, ne doute pas du succès de l'opération. Et cela malgré le fait qu'en raison de son caractère spécifique, la

(14) Rapport annuel présenté à l'assemblée générale 1980. *Archives de l'ARMS*.

(15) *Ibid.*

RMS ne peut – et ne pourra jamais – «rêver à des tirages de dix mille exemplaires»¹⁶.

Conclusion

Durant ses vingt ans d'activité, l'ARMS a rencontré, sur son chemin, de nombreux obstacles. Elle a su les surmonter en appliquant des principes simples et sains de gestion et de direction et a été aidée par la SSO. Elle a veillé à conserver à la *Revue Militaire Suisse* son style, sa rigueur, sa tenue, sans pour autant se figer et renoncer à évoluer avec son temps. Ce faisant, elle a rempli sa mission que le président Pittet a définie en ces termes:

«Notre Revue veut apporter aux officiers romands ce supplément de

formation et d'information que nécessite leur activité de chefs militaires de milice. Elle puise aux sources historiques les plus riches en enseignements pratiques et fait appel à des auteurs dont l'autorité est reconnue et capable de porter sur l'évolution des armes, des méthodes de combat et sur l'environnement de notre armée des jugements de valeur. Elle s'efforce de répondre aux besoins toujours plus exigeants de notre corps d'officiers.»¹⁷

La *Revue Militaire Suisse* est aujourd'hui sur la bonne voie. Œuvre d'une équipe, elle est prête à affronter le futur et à contribuer, à sa manière, à la défense générale du pays.

J.-P. C.

(16) Rapport annuel présenté à l'assemblée générale 1987. *Archives de l'ARMS*.

(17) *Ibid.*